

Xavier DARON Architecte DPLG

11 rue moulin a vent 97400 SAINT DENIS FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55 **CH34**

xavier_daron@orange.fr

COMPTE RENDU DE REUNION DE CHANTIER N°34 DU 07/11/2014

"AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT DE PROXIMITE" REHABILITATION & EXTENSION DE L'ANCIEN CASE DE RIVIERE DU MAT

	PC n°	PC 97402 11A0027				
Présent	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
	MIIe FONTAINE	MAITRE D'OUVRAGE	0262 51 79 50	0262 52 29 41	0692 67 23 49	X
Х	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
	M SIBERT	CT VERITAS	0262 42 41 40	0262 42 54 04	0692 09 99 18	X
	M PERRIER	CSPS SOCOTEC	0262 94 48 40	0262 94 48 50	0692 77 62 97	X
Х	M. ELLAMA	PAQ ALU TP	0262 46 97 28	0262 21 03 26	0692 88 63 92	X
abs	M. SIOU	EGB SIOU	0262 58 50 93	0262 58 85 41	0692 68 92 85	X
Х	M. SAUNIER	EGB SIOU (OPC)	0262 51 41 76	0262 51 41 76	0692 50 54 47	X
abs	M. SCHLAEINTZ	SCHLAEINTZAUER	0262 51 57 88	?	0692 24 29 59	X
abs	M. MARINIER	M-METALLERIE	?	0262 72 05 85	0692 82 22 25	X
	M. ARNAL	TEP	0262 58 32 81	0262 58 32 81	0692 78 40 86	X
	M. MESCENE	ESPACE ALUMINIUM	0262 25 48 18	0262 27 84 73	0692 68 52 53	X
	M. HOARAU	ESPACE ALUMINIUM	0262 25 48 18	0262 27 84 73	0692 95 68 92	X
	M. SEGA	REMBAT	0262 52 15 30	0262 52 15 30	0692 86 46 02	X
Х	M. ATANARI	SARB	0262 92 00 95	0262 92 00 95	?	X
	M. GRONDIN	IDEM	?	?	0692 09 09 45	X
Х	M. RIVIERE	RIVIERE SCHINDLER	0262 25 34 88	0262 25 61 65	0692 910 912	X
	M. OLERY	OLERY	0262 29 13 31	0262 29 13 31	0692 33 54 65	X

2 **AVANCEMENT DU CHANTIER**

MAITRE D'OUVRAGE

URGENT

EDF : poteau à déposer/déplacer : MO : merci de tenir informé des démarches le MOe

EFFECTIF SUR SITE

Démolition & GO: en cours: effectif: 2 ouvriers - Couverture: en cours: effectif: 4 ouvriers

VRD

07/11

07/11

Démarrage des travaux de VRD : des que entreprise SIOU à réalise les prestation nécessaires à ce démarrage (cf. ci-dessous en remarques gros œuvre)

Plans d'exécution VRD

→ nouveau jeu de plans EXE : transmis en papier le 07/11/2014 : <u>VISA MOe en cours</u>

PM : Compteur EDF déposé, à proximité du bâtiment : à "déplacer" dans le bâtiment. Convenu que le MOe prendra contact avec sous-traitant EDF cette semaine

Validation concessionnaire FT : toujours aucune réponse : à relancer RAPPEL (16/05/14) : soumettre FT et/ou échantillons (cf. CCTP)

GROS ŒUVRE

07/11 URGENT : L'ascensoriste signale que le compteur de chantier n'aurait pas de masse : serait alors à corriger <u>immédiatement</u>

URGENT : Alimentation de chantier en triphasé nécessaire aux travaux de l'ascensoriste : à mettre en place mercredi 12/11/14

07/11 Pour permettre le démarrage des travaux de VRD l'entreprise SIOU doit immédiatement :

- arrière du bâtiment : blocs de béton à évacuer. Partiellement réalisé (fondations évacuées), à finaliser selon demande VRD (tous blocs de béton de plus de 40cm (murs, fondations, dallages): à évacuer - les 5/6 gros blocs de basalte de grande dimensions seront à mettre de côté (à la charge du VRD) pour réemploi ultérieur dans les espaces verts

 avant du bâtiment : clôture de chantier : ne correspond pas à la zone d'intervention prévue au marché : à positionner de manière à permettre l'intervention du gros oeuvre

- avant du bâtiment : poteau BA + bout de mur maçonné + portail métal coulissant : compris dans les démolitions : finaliser les travaux de démolition.

07/11

31/10

07/11

24/10

31/10

24/10

24/10

07/11

- ensemble des abords du bâtiment : nettoyage & évacuation des matériaux & matériels (échafaudages, benne(s) de déchets, etc). Benne en avant du bâtiment pleine : à évacuer et repositionner vidée en dehors de la zone d'intervention du VRD, mais à l'intérieur du périmètre des clôtures de chantier.

RAPPEL (14/10/31) : URGENT : Compteur déposé, sous une tôle acier (!) : sécuriser les abords IMMEDIATEMENT

RAPPEL (14/10/31): Nettoyage complet (balayage & évacuation saletés) des R+1 & RDC (y/c escalier) à réaliser

Palier intermédiaire de l'escalier : dernière marche en montant : anormalement basse, reprendre tout le palier pour obtenir une marche de même hauteur que les autres : à réaliser pour le mardi 11/11/14 (nécessaire au carreleur)

RAPPEL (14/10/31): URGENT: <u>Paliers hauts & bas</u> de l'escalier: support carrelage à reprendre (pâtés de mortier à supprimer): à réaliser pour le lundi 17/11/14 (nécessaire au carreleur qui entame son intervention le 17/11/14 en R+1 – intérieur)

PM: Garde corps maçonnés en coursive R+1: prévus aux plans marché: mini 0,7m de haut par mini 0,6m de large (cf. NF P 01-012 §2.2.1): relevés des épaisseurs de GDC constatées le 31/10: non conformités ponctuelles à reprendre. Relevés des hauteurs constatées le 31/10: hauteurs relevées de 68,5cm à 70,7cm, sur sol non fini (prévu sur coursive: deuxième couche de SEL + carrelage en pose collée, soit sol fini +2,5cm/sol actuel): non conformité généralisée (manque de 2,5 à 4,00cm de hauteur) à reprendre une fois le carrelage de R+1 réalisé

Pour mémoire : fondations extensions : enrobages des cadres en SF2 :

PV d'autocontrôle à diffuser au MOe & CT

Finitions façades: atténuer les reprises d'enduit (pourtour arcs, pissettes, etc...)

→ si nécessaire, refaire une couche d'enduit sur l'ensemble des façades extérieures de coursive (à prévoir en toute fin de chantier)

Finitions gros œuvre & démolition : nettoyage des coulures de béton, reprises ponctuelles d'enduits en coursive extérieur et intérieur selon indications en chantier, etc...

→ Finitions en cours. Pour mémoire : finitions à réaliser au pied des RSO en RDC, côté extension, modification de la partie haute du garde corps maçonné pour permettre la mise en œuvre des ouvrages de métallerie, etc...

Cuvelage ascenseur : annoncé réalisé par l'entreprise : produit appliqué : WEBER DRY PLUS : transmettre FT pour validation

→ PM : WEBER DRY PLUS : ce produit pourrait être appliqué en variante des reprises d'enduits demandées pour masquer les blocs US apparents, sous réserve respect DTU 26.1

CHARPENTE METALLIQUE

RAS

COUVERTURE

Position des pattes de fixation fixes & mobiles à communiquer préalablement à toute pose. Idem pour points d'ancrages.

Salle en R+1, actuellement utilisee : devra être mise à disposition

ETANCHEITE

SEL sur coursive R+1 : en cours (40%)

PM : date réalisation seconde couche en R+1 : entre menuisier alu & carreleur : cf. dates d'intervention du menuisier alu & du carreleur ci-après

MENUISERIE METALLIQUE

Pose des cadres avec métal déployé : non finalisé

- → Équerres prévue aux angles au plans d'exécution remplacées par des omégas : à déposer et remplacer par équerre (mise en œuvre : comme convenu ce jour) : non finalisé
- → RAPPEL (14/10/31) : Système de manœuvre des éléments battants du R-1 : non communiqué : à préciser avant mise en œuvre
- → RAPPEL (14/10/31): Au droit des ouvrants du R-1, vide important en partie basse du R+1 lorsque ouvrants ouverts : proposer solution complémentaire de protection (tiges métalliques ou câbles)
- → RAPPEL (14/10/31): Mains courantes en coursive R+1: nécessaire présence de la cornière d'angle comme support, prévoir de réduire la dimension de la platine de support de garde corps (passer de 57x149mm à 35x149mm). Transmettre EXE avant mise en fabrication
- 24/10 Plans d'exécution des panneaux coulissants :

→ système de fermeture : convenu 4 des 10 ensembles seront fermés par cadenas placé à l'intérieur (cadenas à cylindre européen, fourni avec cylindre - prévoir tous cadenas manœuvrés par une même clef remise en autant d'exemplaires que prévu au CCTP). Deux ouvrants

→ travaux de pose des coulissants : finalisés, sauf systèmes de fermeture : <u>transmettre</u> <u>EXE desdits systèmes dans les meilleurs délais (nécessité de fermer les locaux de RDC d'ici 15 jours au plus tard)</u>

MENUISERIE BOIS

URGENT : Les LRAR concernant notification de planning & divers : revenus à l'expéditeur : venir les chercher au bureau du MOe.

RAPPEL (18/07/14): Études d'exécution : à finaliser & transmettre au MOe pour visa

MENUISERIE ALUMINIUM

début pose des menuiseries : à partir du 10/11

PM : Réception les talonnettes des RSO réalisées par le GO : transmettre PV au MOe & CT

REVETEMENTS DURS

07/11 *PM :* approvisionnement des carreaux prévu : début novembre ; retard sur ref. carrelage coursive : débutera le 17/11/14 par R+1 intérieur

07/11 Électricien : convenu que prépare gaine dans dalle BA R+1 courant semaine prochaine

07/11 PM : précédemment convenu : cabine ascenseur de type "à carreler", compris aux métrés de l'avenant, à prévoir

PLAQUES DE PLATRE

Attribution du marché : en cours

PLOMBERIE

o7/11 percement de la dalle BA au niveau GT : sera scellé courant semaine prochaine. Intervenir avant si besoin.

ÉLECTRICITÉ

Percement de la dalle BA R+1 au niveau GT : scellement d'une gaine convenu mercredi 12/11/14

Alim ascenseur : en triphasé, selon EXE ascensoriste, convenu mise en place mercredi 12/11/14

Pose des luminaires : en R+1 uniquement : possible dès finalisation des menuiseries aluminium : cf. pilote

ASCENSEUR

Date d'intervention : cf. CR pilote

Alimentation de l'ascenseur : cf ci-dessus convenu avec électricien

Alimentation de chantier en triphasé nécessaire aux travaux : selon CCTP § "généralités communes à tous les lots" à la charge du gros œuvre

PEINTURE

RAPPEL : Transmettre PV de réception des supports

TOUTES ENTREPRISES

URGENT: RETOURNER LES OS DE NOTIFICATION DE PLANNING AU MOE

OPC

RAPPEL (14/10/31) : Merci d'afficher un planning indicé en salle de réunion de chantier : URGENT

PROCHAINE REUNION DE CHANTIER : le 14/11/2014 à 8h00

Entreprises convoquées à la prochaine réunion : EGB SIOU (y/c couvreur), PAQ ALU TP, S2R (M-METALLERIE), SARB, RIVIERE SCHINDLER

NB : les retards aux réunions de plus de 15' , non justifiés 12h à l'avance, sont comptés comme des absences. Les départs sans accord de la MOe avant la fin de la réunion de chantier sont comptés comme des absences

NB : Faute de contestation écrite sous 8 jours à compter de la date de ce document, il sera réputé accepté sans réserves par les destinataires.

07/11